

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél: 33 (0)4 91 14 05 80 - Fax : 33 (0) 4 91 90 96 89 –

ffjp.siege@petanque.fr



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA CNA DES 19 ET 20 OCTOBRE 2013 À MARSEILLE.

Membres présents :

Jean Claude DUBOIS (président de la CNA)

Evelyne CHAPILLON, Michel COSTE, Patrick DESSAY, Jacques DURANTHON, Jean Claude GERONIMO, Patrick GRIGNON, Didier JANDARD, Jean LOCATELLI, Georges MALLET, Michel POGGI et Jean-Noël VERNON.

Membres excusés :

François DEBONNAIRE, Jean-Claude DESMULIE et Didier SCHMITT.

1. MOT DU PRÉSIDENT :

Jean-Claude Dubois excuse nos collègues retenus par d'autres activités liées à la pétanque et souhaite la bienvenue à tous en présentant chaque nouveau membre. Suite à l'absence de Michel POGGI et Michel COSTE lors de la réunion du dimanche matin, l'ordre du jour est quelque peu modifié.

2. EXAMENS :

• **Rappel :** **TOUS** les examens d'arbitres (national, ligue et départemental) doivent impérativement se dérouler le même jour dans tous les départements et ligue. Ces examens se déroulent toujours **le dimanche qui suit le congrès national**, à savoir pour 2014, le dimanche 19 janvier.

• En ce qui concerne les arbitres qui souhaitent intégrer le pool, les tests se dérouleront à la même date, au siège de la fédération. L'arbitre, national depuis au moins 3 ans, âgé de moins de 55 ans, doit envoyer sa candidature à la FFPJP avant la fin de l'année civile.

• **Questionnaires examens 2014 :** La commission établit les questionnaires des examens de ligue et départemental. Pour ce dernier, le questionnaire portant sur le jeu provençal est simplifié au maximum et se réduit aux différences qu'il y a avec la pétanque. Ceci a été fait pour que TOUS les comités fassent passer cette épreuve à leurs candidats. La CNA demande aux comités de préparer leurs candidats et de présenter cet examen départemental avec ses deux parties : pétanque et jeu provençal.

Résultats de l'examen national 2013.

Les candidats qui avaient obtenu la note de 17 sur 20 ont donné satisfaction aux épreuves pratiques et orales lors des différents championnats de France et sont donc proposés arbitres nationaux.

Ce sont madame et messieurs :

BOSCO Roger-Jacques	CD13
COUFIGNAL Patrick	CD47
DELORME Frédéric	CD41
PHILIPPE Stéphane	CD91
ROUE Mickael	CD 45 (Changement de département CD 29 en 2014)
TACCON Christophe	CD82
VIDAL Evelyne	CD92

Chaque candidat sera accompagné la saison prochaine par un membre de la CNA sur la première compétition nationale qu'il dirigera. Le rôle de la CNA est de l'aider et de lui fournir un document de critères à respecter.

Candidats à l'examen national 2014.

8 ligues représentant 11 comités ont présenté des candidats au prochain examen national : ce sont :

Ligue Aquitaine	SMIALY Jacques	CD33
Ligue Bretagne	CANEVET Didier	CD22
	LARREUR Yvon	CD29
Ligue Champagne-Ardenne	LANTSOGHT Daniel	CD51
Ligue Franche Comté	DI ROSA Eric	CD90
Ligue Languedoc Roussillon	RIVES Daniel	CD11
Ligue Lorraine	PAVOT Thierry	CD88
Ligue Midi-Pyrénées	ASTIE Jean-Michel	CD81
	TECHENE Bernard	CD65
Ligue Rhône-Alpes	DELAUNE Frédéric	CD74
	MELVE Yves	CD26

Ces candidats doivent se présenter au siège à Marseille, le dimanche 19 janvier 2014 à 9h. Ils ont 3 heures pour les épreuves écrites. Les différents frais (déplacement, hébergement et restauration) sont à la charge des ligues ou comités qui peuvent contacter le secrétariat du siège pour les réservations.

• **Examen européen 2013:**

A cet examen mis en place pour la première fois cette année par la Confédération Européenne de Pétanque, la FFPJP a présenté 2 candidats : Patrick BUGEAT CD33 et Didier SCHMITT CD57. Les résultats ne sont pas connus à ce jour.

3. RÉCOMPENSES AFCAM.

Comme chaque année, nous proposons de récompenser,

- dans la catégorie arbitre espoir : Jean-Paul ATTARD CD34
- dans la catégorie arbitre confirmé : Patrick COLLIN CD 95

Les trophées leur seront remis lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM, le vendredi 7 mars 2014 au CNOSF à Paris.

4. CHAMPIONNATS DE FRANCE À BÉZIERS.

• **Boules non conformes :**

Pendant un contrôle de boules sur le championnat de France, des boules KTK se sont révélées non conformes. Après de multiples vérifications, faites par Michel COSTE, il s'avère que c'est la dureté qui est mise en cause. Un vide existe dans le cahier des charges pour la dureté des boules. Les boules étaient non conformes aux appareils de contrôles de la FFPJP, mais conformes au cahier des charges de la FIPJP.

Suite à cet incident, un nouveau cahier des charges concernant les aciers dans la fabrication des boules, devrait être mis en place prochainement par la fédération internationale de pétanque.

• **Hébergement :**

A ce championnat de France, Didier JACQUET arbitre national n'ayant pas supporté l'énorme problème d'hébergement subi par le corps arbitral, a abandonné son poste le samedi soir. Il a par conséquent été convoqué devant la sous-commission de discipline d'arbitrage qui, après délibération, lui a accordé des circonstances atténuantes, et l'a relaxé. Toutefois, il recevra un courrier lui rappelant ses obligations en tant qu'arbitre.

Composition de la sous commission nationale :

Patrick GRIGNON (président), Michel COSTE, Patrick DESSAY, Jean-Claude GÉRONIMO, Georges MALLET, et Didier JANDARD (Suppléant)

Pour les championnats de France, la CNA souhaite que les arbitres soient considérés et logés dans le même hôtel pour favoriser le covoiturage sur place.

5. PROPOSITIONS DE LA CNA.

• 1) La CNA souhaiterait avoir la possibilité de voir les candidats à l'examen national sur le terrain d'un championnat de France **avant** de passer l'écrit. Cette formule ne pourrait se faire qu'à partir de 2015 et impliquerait que les candidatures soient reçues à la fédération avant les championnats de France, par exemple pour le conseil des ligues de février. Les candidats ne pourraient prétendre passer l'écrit que s'ils satisfont aux épreuves orales et pratiques sur le terrain. Cette formule mettrait en avant l'importance de la pratique sur le terrain, ce qui est primordial pour un bon arbitre.

• 2) Après un long débat, la CNA revient sur l'interdiction d'arbitrer des dirigeants. Elle propose que cette interdiction ne s'applique qu'aux Présidents : un président de comité n'occupe pas dans son département, un président de ligue n'arbitre pas dans sa ligue, et le président fédéral n'occupe pas. Par contre, elle voudrait que les membres des comités, des ligues et de la fédération puissent officier quelle que soit leur circonscription.

6. QUESTIONS DIVERSES (samedi soir)

E. CHAPILLON constate que tous les arbitres n'officiant pas avec la tenue officielle (**pantalon noir et maillot rayé**), notamment dans des concours internationaux et nationaux. Elle demande que soit écrit dans le code d'arbitrage et le calendrier des nationaux que cette tenue est obligatoire.

Elle voudrait aussi que soit écrite dans le règlement des internationaux et nationaux, l'obligation de terminer les ¼ de finale avant le déjeuner.

Enfin, ayant subi des jets de mégots, de petits cailloux et de pierres par des spectateurs, lors d'une compétition, elle demande ce qu'il fallait qu'elle fasse ?

J-C DUBOIS répond que l'arbitre doit arrêter la partie le temps que les organisateurs règlent le problème.

P. DESSAY n'a pas pu faire respecter le port de la tenue identique à partir des 1/8èmes, lors d'un concours supranational. Le président de la ligue concernée et le délégué du concours n'ont pas voulu appliquer le règlement, en prétextant que le document établi par la CNA sur les tenues n'avait pas été approuvé par le comité directeur (Pas noté dans le compte-rendu de la fédération). Il demande que son approbation soit notée lors du prochain Comité Directeur de novembre.

J. DURANTHON soulève encore un problème de tenue avec les chaussures... il demande d'ajouter une photo pour les chaussures fermées, ne pas voir les chaussettes et les talons.

M. COSTE nous apprend que pendant une compétition où il était délégué officiel, il a été mis en minorité lors d'une réunion du jury d'honneur. En conséquence il est parti et a fait un rapport à la fédération en souhaitant que cela soit pris en compte.

- Dans le code d'arbitrage, la partie « provençal » est à revoir avant l'impression.

J-N. VENON souhaite que le règlement soit réimprimé et mis à jour sur le site fédéral.

Fin de séance à 19h30.

Reprise de nos travaux le dimanche à 8h30.

Sont excusés, Michel COSTE et Michel POGGI

7. HARMONISATION DES RÈGLEMENTS.

Jean-Claude DUBOIS souhaite que nous nous penchions sérieusement sur une harmonisation des règlements. La tâche est compliquée, mais nous devons tout d'abord :

- Rechercher tout ce qui se contredit dans nos divers textes, épurer...
- Rechercher comment regrouper tous nos règlements en un seul petit livret.

Les membres de la CNA ont ainsi du travail de recherche à faire jusqu'à la prochaine réunion qui se déroulera les 5 et 6 avril 2014, au Bourget. Didier JANDARD se charge d'organiser la logistique. Ils seront aidés par deux pétanqueurs arbitres de foot, messieurs PHILIPPE et RAYMAKERS. Le résultat de cette réunion sera communiqué au président de la commission « Uniformisation des Règlements et Compétitions »

8. FORMATION DES ARBITRES.

• Encore beaucoup de problèmes dans ce domaine, en effet certains comités n'organisent jamais de formation pour les arbitres. La CNA rappelle que c'est obligatoire au moins une fois par an, c'est la réglementation de la fédération. Il est vrai également que lorsque les comités organisent ces formations, très peu de collègues sont présents, d'où leur difficulté d'appliquer les règlements sur les terrains. Les formateurs de la CNA sont à la disposition de tous les comités et toutes les ligues. Il semble que nous devons faire mieux passer ce message car il est regrettable que nous n'ayons que peu de demandes.

Pour rappel, les formateurs de la CNA sont : Evelyne CHAPILLON, Jean-Claude DESMULIE, Jean-Claude DUBOIS, Patrick GRIGNON, Georges MALLET et Didier SCHMITT.

Tous ces formateurs, ainsi que tous les référents ont un ensemble d'outils identiques pour animer les réunions.

- La CNA demande aux référents départementaux de favoriser la mise en place, au moins une fois par an, d'une réunion de remise à niveau et d'harmonisation des interventions.
- Le deuxième film sur l'arbitrage, tourné à Marseille par Claude STIRMEL, est en phase de finition et doit être à disposition des formateurs dès la fin de cette année. Cela sera un outil supplémentaire pour la formation des arbitres.

9. QUESTIONS DIVERSES (dimanche matin).

J-N VENON se propose d'écrire un document commun à tous les arbitres pour les consignes à donner avant les compétitions.

Il signale que dans certains nationaux, les terrains sont trop étroits, certains ne font même pas trois mètres de large. Il faudrait que la commission des nationaux en tienne compte pour les désignations.

J-C DUBOIS donne la liste des arbitres nationaux qui interviendront dans les concours du début 2014 qui n'étaient pas mentionnés dans le calendrier. Ce sont :

- 25 et 26 janvier 2014 : Poitiers, Jean-Pierre NAUDIN
- 1 et 2 février 2014 : St Pierre les Elbeuf, Patrick DESSAY
- 8 et 9 février 2014 : St Pierre les Elbeuf, Patrick GRIGNON

P. DESSAY termine cette réunion en demandant s'il n'était pas possible de prévoir l'augmentation des indemnités des arbitres du pool.

La séance est levée à 12 heures.

Evelyne Chapillon.
Secrétaire de séance.

Jean-Claude Dubois.
Président de la CNA.



Suite à la réunion du Comité Directeur des 16 et 17 novembre 2013

- La première proposition, de faire passer les épreuves pratiques et orales sur un championnat de France AVANT de passer les épreuves écrites, sera chiffrée et présentée au Conseil National de février 2014.
- Pour la deuxième proposition, l'interdiction d'arbitrer aux Présidents est maintenue. Les membres des Ligues et Comités peuvent arbitrer sauf les membres du Comité Directeur de la FFPJP.
- Le document sur les tenues a déjà été approuvé par le Comité Directeur. Un rappel sera mentionné sur le compte rendu de cette réunion.
- Une chaussure fermée est une chaussure qui ne laisse voir la peau ou la chaussette d'aucune partie du pied.
- L'augmentation de l'indemnité est actuellement refusée.

Le corps arbitral compte depuis aujourd'hui, 2 arbitres européens : Félicitations à Patrick BUGEAT et Didier SCHMITT.